

exportateurs canadiens à de plus fortes demandes de se livrer au commerce de contrepartie et, plus généralement, pourrait miner l'objectif canadien de maintien d'un système de commerce multilatéral libre et ouvert. Il reste à déterminer si ce point de vue est fondé ou si on ne devrait pas songer plus sérieusement à doter l'État d'un rôle dans ce domaine, par exemple par l'entremise de la SEE.

En examinant ces questions et en considérant la pertinence des programmes existants, il faudra peser les avantages, les risques, et les coûts économiques et financiers que présente le financement des exportations. Il est peu probable que le Canada puisse survivre à une guerre des crédits à l'exportation s'il décidait d'envisager agressivement le financement des exportations. En termes généraux, l'objectif premier des programmes publics de financement et de commercialisation des exportations devrait donc être de mettre les exportateurs canadiens sur le même pied que leurs concurrents étrangers.

Il y a toujours le risque que l'existence même d'un programme gouvernemental puisse faire obstacle aux initiatives plus productives et plus efficaces du secteur privé dans le domaine des exportations. Une plus grande participation du secteur privé dans ce domaine pourrait accroître le rendement économique global. Même si la Corporation commerciale canadienne remplit certaines fonctions que ne pourrait pas assumer le secteur privé, il y a lieu de reconsidérer son mandat, son organisation et ses autres activités afin de déterminer si, sous sa forme actuelle, elle n'aurait pas empêché le secteur privé, et en particulier les maisons de commerce, de participer davantage à ce secteur, ce qui aurait été plus profitable pour le Canada. Le financement des exportations est un autre domaine où la participation du secteur privé devrait peut-être être plus importante. Contrairement à ce qui se produit dans la plupart des autres pays, la SEE a pratiquement le monopole du financement des exportations subventionnées. Il semblerait donc nécessaire de créer des conditions qui pourraient permettre de tirer meilleur parti du potentiel des banques canadiennes pour le financement des échanges commerciaux canadiens. De même, le secteur des compagnies d'assurance privées a laissé entendre qu'il y aurait moyen de coopérer davantage avec la SEE dans les secteurs de l'assurance-crédit et des garanties. Enfin, la concertation entre les gouvernements fédéral et provinciaux doit se poursuivre afin de veiller à ce que les initiatives et les programmes des deux paliers d'administration demeurent complémentaires.